



Comité des finances et du développement économique

Procès-verbal 23

Le mardi 6 décembre 2016

9 h 30

Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest

- Nota : 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.*
- 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
- 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 14 décembre 2016 dans le Rapport No 20 du Comité des finances et du développement économique.*

Présents : **Président: Maire Watson**
 Vice-président: Conseiller E. El-Chantiry
 Conseillers: S. Blais, D. Chernushenko, D. Deans, K. Egli,
 J.Harder, A. Hubley, S. Moffatt, B. Monette et M. Taylor

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès verbal 22 - le 1 novembre 2016

Procès verbal 22 (à huis clos) - le 1er novembre 2016 (distribuer séparément)

CONFIRMER

COMMUNICATIONS

Réponses aux demandes de renseignements

- OCC 08-16 - Célébrations d'Ottawa 2017
- OCC 06-15 - Délibérations en comité plénier sur le processus budgétaire

SERVICE GÉNÉRAUX

FINANCES MUNICIPALE

1. BUDGETS PRÉLIMINAIRES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS DE 2017 – COMITÉ DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACS2016-CCS-FED-0002

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Renvoi de la réunion du Conseil municipal du 9 novembre 2016. Ce rapport sera présenté au Conseil le 14 décembre 2016.

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique examine les sections pertinentes des Budgets préliminaires d'immobilisations et de fonctionnement de 2017 et qu'il présente ses recommandations au Conseil, siégeant à titre de Comité plénier, aux fins d'examen lors de sa

réunion prévue du 14 décembre 2016.

Isabelle Jasmin, trésorière municipale adjointe, Finances municipales, Direction générale des services organisationnels, présente un PowerPoint montrant un résumé du rapport. Une copie de cette présentation est archivée au Bureau du greffier municipal. Marian Simulik, directrice générale, Services organisationnels, et trésorière municipale, est présente pour répondre aux questions du Comité. Les conseillers S. Qadri, M. Wilkinson, J. Cloutier, J. Leiper et M. Fleury sont également présents.

Le Comité entend par la suite les représentants suivants :

- *Brian Wade, président du Comité consultatif sur l'accessibilité, approuve l'ensemble du budget, soulignant que le Comité est heureux de constater la poursuite du financement du programme de rénovation des bâtiments et l'introduction du laissez-passer EquiPass visant à aider les personnes à faible revenu. M. Wade soulève certaines préoccupations relatives à la réduction perçue au sein de la Direction de la diversité et de l'inclusion et aux possibles conséquences d'une telle réduction sur le programme d'embauche inclusif. Il termine en soulignant qu'Ottawa devrait déployer davantage d'efforts pour promouvoir et célébrer les progrès réalisés relativement à la création d'une ville plus accessible pour tous.
- *Johanne Leroux, présidente du Comité des services de consultation en français, se prononce en faveur du budget de 2017, soulignant les efforts continus de la Ville en ce qui a trait à la prestation de services en français.
- Lenore Fahrig demande à la Ville de suspendre ses investissements dans les fonds de dotation de grandes sociétés pétrolières, gazières ou charbonnières.
- *Monique Moreau, directrice des affaires nationales, et Émilie Potvin, analyste politique pour la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, donnent un exposé accompagné d'une présentation PowerPoint portant sur les conséquences pour les entreprises du projet de construction du TLR et des célébrations de 2017. Elles discutent également de la façon d'aider les entreprises d'Ottawa à innover.

- *Mark Nesbitt, président du conseil d'administration de la Chambre de commerce de l'ouest d'Ottawa, se prononce en faveur du budget proposé, ajoutant que les priorités de la communauté d'affaires sont les suivantes :
 - Stratégie de transport;
 - Répercussions économiques de l'éventuel déménagement des Sénateurs et du réaménagement subséquent;
 - Croissance des entreprises.
- Peter Ferguson, de l'Association communautaire de la Basse-Ville (ACBV), prend la parole au nom de Liz Berstein, présidente de l'ACBV, et attire l'attention sur les points suivants :
 - Transport (engagement de la Ville à octroyer des fonds pour l'évaluation environnementale du tunnel King Edward);
 - Transport actif : l'ACBV est ravie de constater des améliorations telles que la voie cyclable de la rue O'Connor et invite la Ville à terminer rapidement le projet Rues conviviales;
 - Revitalisation du marché By : l'ACBV est ravie de constater que le plan a été adopté par le Conseil municipal, mais sollicite l'octroi de fonds supplémentaires pour revitaliser l'infrastructure du marché By;
 - Sécurité : l'ACBV recommande d'augmenter le nombre de ressources disponibles au Service de police d'Ottawa.

*[*Les personnes et les groupes précédemment marqués d'un astérisque ont formulé des commentaires par écrit ou par voie électronique. L'ensemble de ces commentaires a été consigné au dossier du greffier municipal.]*

Le conseiller E. El-Chantiry présente les motions suivantes :

Motion N°. 23/1

Motion du conseiller E. El-Chantiry

ATTENDU QUE, comme l'indique le rapport intitulé *Orientations et stratégie budgétaires révisées pour 2017-2018* examiné par le Conseil municipal lors de sa réunion du 12 octobre 2016, pour réaliser les économies prévues pour l'exercice par certaines stratégies de rendement,

celles-ci devront être mises en œuvre au quatrième trimestre de 2016, ce qui entraînera des coûts ponctuels, et qu'il a été recommandé que la trésorière municipale soit autorisée à financer ces coûts par l'intermédiaire du Fonds de réserve de stabilisation des taxes, dans le cadre des procédures de fin d'exercice;

ATTENDU QUE, lorsque le Conseil a approuvé la recommandation visant à autoriser la trésorière municipale à puiser dans le Fonds de réserve de stabilisation des taxes pour répondre à ces exigences de financement ponctuel, le personnel prévoyait que la Ville recevrait en 2016 les recettes provenant de la vente d'un bien-fonds approuvée par la Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa et que ces recettes serviraient à couvrir ces coûts ponctuels;

ATTENDU QU'il est maintenant connu que les recettes provenant de la vente de ce bien-fonds ne se matérialiseront pas avant 2017, la trésorière municipale recommande, afin de disposer d'une plus grande flexibilité financière, que le Conseil lui donne l'autorisation de puiser dans le Fonds de réserve pour immobilisations de la Ville si le solde du Fonds de réserve de stabilisation des taxes est insuffisant et de le rembourser avec les recettes provenant de la vente du bien-fonds en 2017;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil d'autoriser la trésorière municipale à puiser dans le Fonds de réserve pour immobilisations de la Ville pour répondre aux exigences de financement découlant de la mise en œuvre des stratégies de rendement en 2016, telles qu'elles sont décrites dans la présente motion.

Motion N°. 23/2

Motion du conseiller E. El-Chantiry

Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil d'approuver, en séance plénière, la portion du budget préliminaire de fonctionnement et d'immobilisations de 2017 se rapportant au Comité des finances et du développement économique, y compris la page 55, comme suit :

1. Élus – Besoins en ressources de fonctionnement (p. 25)
2. Greffier municipal et avocat général, comme suit :
 - i) Frais d'utilisation (p. 27)
 - ii) Besoins en ressources de fonctionnement (p. 26)
3. Bureau du directeur municipal – Besoins en ressources de fonctionnement (p. 28)
4. Construction de l'O-Train, comme suit :
 - i) Frais d'utilisation (p. 30-32)
 - ii) Besoins en ressources de fonctionnement (p. 29)
5. Planification de l'O-Train – Besoins en ressources de fonctionnement (p. 33)
6. Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique, Bureau du directeur général – Besoins en ressources de fonctionnement (p. 34)
7. Développement économique, comme suit :
 - i) Frais d'utilisation (p. 36-37)
 - ii) Besoins en ressources de fonctionnement (p. 35)
8. Direction générale de l'innovation et du rendement, Bureau du directeur général – Besoins en ressources de fonctionnement (p. 38)
9. Information du public et Relations avec les médias – Besoins en ressources de fonctionnement (p. 39)
10. Programmes municipaux et Services opérationnels – Besoins en ressources de fonctionnement (p. 40)
11. Ressources humaines – Besoins en ressources de fonctionnement (p. 41)
12. ServiceOttawa, comme suit :

- i) **Frais d'utilisation (p. 43)**
 - ii) **Besoins en ressources de fonctionnement (p. 42)**
- 13. **Direction générale des services organisationnels, Bureau de la directrice générale et trésorière municipale – Besoins en ressources de fonctionnement (p. 44)**
- 14. **Finances, comme suit :**
 - i) **Frais d'utilisation (p. 46-47)**
 - ii) **Besoins en ressources de fonctionnement (p. 45)**
- 15. **Partenariats et développement en immobilier, comme suit :**
 - i) **Frais d'utilisation (p. 50)**
 - ii) **Besoins en ressources de fonctionnement (p. 49)**
- 16. **Résumé du financement des immobilisations du Comité des finances et du développement économique (p. 54-55), hormis les projets de technologie de l'information n^{os} 908522 et 908655 et le projet de ServiceOttawa n^o 908388, qui ont été examinés par le Sous-comité de la technologie de l'information**
- 17. **Services non liés aux directions générales – Besoins en ressources de fonctionnement (p. 51-53)**

Après la période de questions, Mme Simulik propose de mettre à jour les pages 116 et 117 du livre consacré au budget du Comité des finances et du développement économique relativement à la Ligne de la Confédération dans la section Travaux majeurs en cours.

Une fois les discussions terminées, la recommandation du rapport est soumise au Comité et est APPROUVÉE en fonction des modifications introduites par la motion n^o 23/1 et la motion n^o 23/2.

2. IMPÔTS FONCIERS PROVISOIRES POUR 2017 ET ÉCHÉANCES

ACS2016-CSD-FIN-0014

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil d'approuver :

1. **que la facture provisoire des taxes foncières pour 2017 soit établie à 50% de la taxation annuelle/rajustés de 2016, comme l'autorise la loi;**
2. **que les dates d'échéance des impôts suivantes soient approuvées pour 2017 :**
 - i. **Provisoire : le 16 mars 2017**
 - ii. **Finale : le 15 juin 2017;**
3. **que le taux de pénalité et d'intérêt facturé sur les impôts impayés et les arriérés d'impôts demeure au taux de 1,25% par mois (15% par année), inchangé par rapport à 2016; et**
4. **que le Conseil adopte un règlement sous la forme présentée au Document 1 ci-joint, visant à établir les taxes provisoires 2017, les échéances pour l'impôt, les amendes et les frais d'intérêt.**

ADOPTÉES

3. ARTICLE SUPPLÉMENTAIRE - RÈGLEMENT DE RATIFICATION DE L'AUTORISATION D'UN EMPRUNT BANCAIRE

ACS2016-CSD-FIN-0015

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique adopte un

règlement (essentiellement sous la forme jointe en tant que document 1) visant à autoriser la trésorière municipale à conclure une entente relativement à un prêt bancaire au montant de 20 000 000 \$, à un taux d'intérêt variable, et un accord portant sur l'échange de taux d'intérêt dans le but d'effectivement offrir un taux d'intérêt fixe que la trésorière municipale juge satisfaisant, comme il est indiqué dans le présent rapport.

ADOPTÉ tel que modifier par les motions suivantes:

Motion N°. 23/3

Motion du conseiller E. El-Chantiry

Que les règles de procédure soient suspendues, compte tenu de l'échéancier, la date de clôture étant le 13 décembre 2016, afin que soit examinée la motion suivante :

ATTENDU QUE, conformément à son mandat et en vertu des articles 11 et 12, annexe B du Règlement n° 2016-360, intitulé *Règlement municipal sur la délégation de pouvoirs*, le Comité des finances et du développement économique (CFDE) a le pouvoir d'édicter des règlements municipaux sur les débetures visant à autoriser l'émission de débetures pour des projets pour lesquels le Conseil a approuvé le pouvoir d'endettement et la trésorière a conclu un ou plusieurs contrats de prêt bancaire et un accord portant sur l'échange de taux d'intérêt s'appliquant aux emprunts;

ATTENDU QUE la trésorière est liée par un contrat de prêt bancaire et par un accord portant sur l'échange de taux d'intérêt de 15 ans qui visent l'acquisition d'autobus et la réduction du coût d'emprunt et qui prendront fin le 13 décembre 2016;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le CFDE approuve l'ajout du point intitulé « *RÈGLEMENT DE RATIFICATION DE L'AUTORISATION D'UN EMPRUNT BANCAIRE* » à l'ordre du jour de sa réunion d'aujourd'hui, conformément au paragraphe 89(3) du *Règlement de procédure* (n° 2016-377).

ADOPTÉE

Motion N°. 23/4

Motion du conseiller E. El-Chantiry

Que le règlement suivant de la Ville d'Ottawa soit soumis à trois lectures, puis pris par le Comité des finances et du développement économique en vertu de ses pouvoirs délégués :

Règlement

Règlement municipal n° 2016-386

Trois lectures

Règlement de la Ville d'Ottawa visant à confirmer les travaux réalisés par le Comité des finances et du développement économique, comité du Conseil municipal de la Ville d'Ottawa, lors de sa réunion du 6 décembre 2016.

ADOPTÉE

Motion N°. 23/5

Motion du conseiller E. El-Chantiry

Que le règlement suivant de la Ville d'Ottawa soit soumis à trois lectures, puis pris par le Comité des finances et du développement économique en vertu de ses pouvoirs délégués :

Règlement

Règlement municipal n° 2016-386

Trois lectures

Règlement de la Ville d'Ottawa autorisant l'emprunt d'argent et un emprunt bancaire dont le capital s'élève à 20 000 000,00 \$ afin de couvrir le coût de certains travaux d'immobilisations de la Ville.

ADOPTÉE

BUREAU DES SERVICES IMMOBILIERS MUNICIPAUX

4. ACQUISITION DE TERRAINS – SERVITUDES PERMANENTES ET TEMPORAIRES – TUNNEL DE STOCKAGE DES ÉGOUTS UNITAIRES – COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

ACS2016-CSD-REP-0006

SOMERSET (14), CAPITAL (17),
RIDEAU-VANIER (12), RIDEAU-
ROCKLIFFE (13)

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil d'approuver :

- 1. La conclusion d'une entente de transfert avec la Commission de la capitale nationale en vertu des conditions matérielles de vente décrites aux présentes et figurant dans le Document 1 en lien avec l'acquisition de certains terrains illustrés dans le Document 2 et nécessaires à la construction du Tunnel de stockage des égouts unitaires pour une contrepartie totale de 2 824 560 dollars plus les taxes applicables, les frais d'évaluation et les frais de clôture.**
- 2. Sous réserve de l'approbation de la recommandation 1, une délégation de pouvoirs au directeur du Bureau des services immobiliers municipaux, Direction générale des services organisationnels, afin de modifier, parachever et exécuter l'entente définitive, laquelle demeure sujette à l'approbation du conseil d'administration de la Commission de la capitale nationale.**

ADOPTÉES

SERVICES DU GREFFIER MUNICIPAL ET CHEF DU CONTENTIEUX

SERVICES LÉGISLATIFS

5. PROJET DE LOI 181, *LOI DE 2016 SUR LA MODERNISATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES* – MODIFICATIONS À LA *LOI DE 1996 SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES*

ACS2016-CMR-CCB-0051

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique recommande que le Conseil municipal prenne connaissance de ce rapport.

Rick O'Connor, greffier municipal et avocat général, cède la parole à Tyler Cox, gestionnaire des services législatifs, et à Milan Stevanovic, gestionnaire de programme, Élections, qui donnent une présentation PowerPoint. Une copie de cette présentation est archivée au Bureau du greffier municipal. Les conseillers T. Nussbaum, J. Leiper, J. Cloutier et T. Tierney sont également présents.

Colum Grove-White et Farnaz Behrooz, du regroupement citoyen Ottawa 123, se prononcent en faveur du scrutin préférentiel et proposent que la Ville lance une consultation citoyenne à ce sujet. Certaines municipalités ontariennes ont déjà été consultées dans le cadre de projets similaires.

Fatima Barron, du mouvement Une ville pour toutes les femmes, a signifié son intention de prendre la parole avant la réunion. Toutefois, elle nous a avisés qu'elle ne pouvait être présente. Les commentaires qu'elle a formulés ont été consignés dans les dossiers du greffier municipal et avocat général.

Le personnel sur place répond aux questions du Comité ainsi qu'à celles des autres membres du Conseil.

Après la discussion, le Comité REÇOIT la demande suivante.

6. MODIFICATIONS À LA POLITIQUE SUR L'ACCESSIBILITÉ DE LA VILLE
D'OTTAWA

ACS2016-CCS-GEN-0031

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil d'approuver la nouvelle version de la Politique sur l'accessibilité de la Ville d'Ottawa qui tient compte des modifications apportées au règlement intitulé Normes d'accessibilité intégrées (règlement NAI) de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO)*.

ADOPTÉE

7. NOMINATIONS AU CENTRE SHAW - CONSEIL D'ADMINISTRATION

ACS2016-CCS-GEN-0017

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Suite aux délibérations du jury de sélection, que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil d'approuver les nominations suivantes à centre Shaw - Conseil d'administration avec un terme terminant le 30 novembre 2018 :

David Coletto

Carolina Rivera

Travis Lindgren (Membre de réserve)

ADOPTÉE

PLANIFICATION, L'INFRASTRUCTURE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

8. INTENTION DE DÉSIGNER LA ZONE D'AMÉLIORATION COMMERCIALE
CENTRALE DE KANATA

ACS2016-PIE-EDI-0005

KANATA NORD (4)

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

**Que le Comité des finances et du développement économique
recommande ce qui suit au Conseil :**

1. **De désigner le secteur décrit dans le document 1 comme constituant une zone d'amélioration commerciale, en vertu des articles 204 et 209 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*;**
2. **De déléguer au greffier municipal et avocat général le pouvoir de publier un avis signifiant l'intention du Conseil d'adopter un règlement municipal désignant les limites de la zone d'amélioration commerciale, décrites dans le document 1, conformément à l'article 210 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*;**
3. **De déléguer au greffier municipal et avocat général le pouvoir de rédiger le texte d'un règlement municipal désignant le secteur comme constituant une zone d'amélioration commerciale, comme il est décrit dans le document 1 et conformément aux articles 204 et 209 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*;**
4. **D'adopter le règlement municipal susmentionné conformément aux articles 204 et 209 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, à condition que le greffier municipal et avocat général reçoive des réponses favorables à l'avis mentionné à la recommandation 2, au sujet de l'intention d'adopter un règlement municipal établissant les limites de la ZAC.**

ADOPTÉES

9. CANDIDATURE POUR ACCUEILLIR LES JEUX D'ÉTÉ DU CANADA DE 2021 :
ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITÉ HÔTE

ACS2016-PIE-EDI-0006

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique recommande ce qui suit au Conseil :

- 1. D'approuver la candidature de la Ville d'Ottawa comme hôte des Jeux d'été du Canada de 2021, conformément au document sur le processus de candidature et les normes d'accueil pour 2021, fourni par le Conseil des Jeux du Canada, et comme il est décrit dans le présent rapport et dans le document 1;**
- 2. De déléguer à la trésorière municipale le pouvoir de collaborer avec le Comité de mise en candidature d'Ottawa 2021 à la préparation du plan de gestion financière de la Ville, comme il est décrit dans le présent rapport;**
- 3. De charger le responsable de Développement économique d'élaborer, en consultation avec la Société hôte des Jeux d'été du Canada de 2021 et seulement si la Ville d'Ottawa est désignée ville hôte, un plan d'amélioration des immobilisations pour la période 2018-2021 décrivant les responsabilités de la Ville en matière de mise de fonds, préalablement au processus budgétaire de 2018, aux fins d'examen par le Comité et le Conseil.**

John Smit, directeur du développement économique, cède la parole à Krista Kreling, agente du développement économique, qui donne une présentation PowerPoint et répond aux questions. Une copie de cette présentation est archivée au Bureau du greffier municipal et avocat général. Les conseillers M. Fleury, J. Mitic, J. Leiper, J. Cloutier, C. McKenney et T. Tierney sont présents durant cette partie de la réunion.

Le Comité entend les représentants suivants :

- Cyril Leeder, président des Sénateurs d'Ottawa et vice-président du Comité de candidature d'Ottawa pour les Jeux d'été du Canada 2021;
- Sue Holloway, vice-présidente du Comité de candidature d'Ottawa pour les Jeux d'été du Canada 2021;
- David Gourlay, président de l'organisation Les Champions d'Ottawa;
- Ed Kane, de l'Université Carleton.

Au terme de la discussion, le Comité ADOPTE les recommandations du rapport telles que présentées.

URBANISME ET GESTION DE LA CROISSANCE

10. DEMANDE DE SUBVENTION DU PLAN D'AMÉLIORATION
COMMUNAUTAIRE DU BOULEVARD ST. JOSEPH – 2399153 ONTARIO
LTÉE. – 2628, BOULEVARD ST. JOSEPH

ACS2016-PIE-PGM-0155

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

**Que le Comité des finances et du développement économique
recommande ce qui suit au Conseil :**

1. d'approuver la demande de subvention pour le Plan d'amélioration communautaire du boulevard St-Joseph présentée par 2399153 Ontario Ltée., propriétaire du terrain situé au 2628, boulevard St-Joseph, en accordant une subvention d'encouragement à l'aménagement et une subvention pour les droits d'aménagement d'un montant n'excédant pas 478 087,22 \$, payables à 2399153 Ontario Ltée. sur une période maximale de 10 ans, sous réserve de la signature d'un accord, comme il est décrit dans le présent rapport et prévu dans le Plan d'amélioration communautaire du boulevard St-Joseph approuvé;
2. de déléguer au directeur général de la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique le pouvoir de conclure un accord d'aide à l'aménagement avec 2399153 Ontario Ltée. en établissant les conditions régissant le versement de la subvention d'aide à l'aménagement et de la subvention pour les droits d'aménagement pour le réaménagement du 2628, boulevard St-Joseph à la satisfaction du greffier municipal et avocat général et de la trésorière municipale.

ADOPTÉES

AUTRES QUESTIONS

11. PROMENADE PALLADIUM – TRANSFERT DE TERRAINS
ACS2016-CCS-FED-0002 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE
-

Motion N°. 23/6

Motion du conseiller K. Egli

IL EST RÉSOLU QUE le point suivant sera ajouté à l'ordre du jour de la réunion du Comité des finances et du développement économique du 6 décembre 2016, conformément au paragraphe 89(3) du Règlement de procédure, afin que la Ville puisse clore les transactions concernant le

transfert de terrains se rattachant à la promenade Palladium.

ATTENDU QUE la promenade Palladium a été réalignée sur la promenade Campeau;

ATTENDU QU'une partie des terrains sur lesquels la promenade Palladium a été réalignée sont légalement constitutifs de l'autoroute 417, et donc sous la propriété et le ressort de la Couronne du chef de l'Ontario, représentée par le ministre des Transports de l'Ontario;

ATTENDU QUE ces terrains portent la description officielle « Partie 6 » sur le plan de renvoi 4R-29635 et qu'ils ne pourront devenir constitutifs de la promenade Palladium que s'ils sont transférés à la Ville d'Ottawa;

ATTENDU QUE le ministère des Transports de l'Ontario exige, pour qu'un tel transfert puisse avoir lieu, que le Conseil municipal signifie, par voie de résolution, qu'il est disposé à accepter ce transfert;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil d'adopter la résolution suivante :

Le Conseil de la Ville d'Ottawa confirme au ministère des Transports de l'Ontario qu'il acceptera le transfert des terrains portant la description officielle « Partie 6 » sur le plan de renvoi 4R-29635, afin qu'ils deviennent constitutifs de la promenade Palladium.

ADOPTÉE

INFORMATION DISTRIBUÉE AUPARAVANT

A INITIATIVE « VILLE INTELLIGENTE »

ACS2016-PIE-EDI-0007

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

MOTION N°. 23/7

Motion du conseiller A. Hubley

Que le Comité des finances et du développement économique suspende les règles de procédure, en raison de l'échéancier, afin d'examiner la motion suivante, qui sera soumise au Conseil lors de sa réunion du 6 décembre 2016.

ADOPTÉE

MOTION N°. 23/8

Motion du conseiller A. Hubley

ATTENDU QUE le Sous-comité de la technologie de l'information, après avoir étudié le rapport intitulé OTTAWA – VILLE INTELLIGENTE (ACS2016-COS-ITS-0002) à sa réunion du 31 mars 2016, a demandé au personnel de fonder un groupe de soutien ayant pour mandat d'étudier en profondeur les options intelligentes qui se présentent à la Ville Ottawa et de fournir aux membres du Sous-comité de la technologie de l'information et du Conseil des rapports sur ce groupe de soutien;

ATTENDU QU'à sa réunion du 8 juin 2016, le Conseil a approuvé le rapport intitulé INITIATIVES « VILLE INTELLIGENTE » (ACS2016-CMR-CCB-0033), dans lequel on recommande de confier la gouvernance des initiatives « Ville intelligente » au Comité des finances et du développement économique et de demander au personnel de soumettre à ce dernier ainsi qu'au Conseil un rapport sur une vision et une feuille de route visant à

faire d'Ottawa une ville intelligente tirant parti des travaux et des investissements que réalise Hydro Ottawa;

ATTENDU QUE Développement économique, dans le cadre de ses activités prévues pour 2017, soumettra un rapport au deuxième trimestre de 2017 présentant une évaluation globale des initiatives « Ville intelligente » et préparera une feuille de route sur les initiatives qui seront proposées pour le reste du mandat du Conseil;

ATTENDU QUE ce rapport s'appuiera sur les acquis du sommet pour une ville intelligente que Développement économique prévoit tenir à la fin du premier trimestre ou au début du deuxième trimestre de 2017, un sommet qui réunira des acteurs de tous horizons en vue de la définition d'orientations claires pour qu'Ottawa puisse mener des initiatives « Ville intelligente » d'avant-garde;

ATTENDU QUE l'on juge important de désigner un groupe de parrains formé de conseillers municipaux pour qu'il travaille avec Développement économique à l'organisation du sommet pour une ville intelligente et à l'élaboration de la feuille de route sur les initiatives « Ville intelligente » qui seront proposées pour Ottawa;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité des finances et du développement économique, en tant que comité désigné pour assurer la gouvernance des initiatives « Ville intelligente », nomme les conseillers suivants à titre de conseillers parrains des initiatives « Ville intelligente » :

- a) Conseillère Jan Harder
- b) Conseiller Allan Hubley
- c) Conseiller Tim Tierney

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 12 h 50.

Coordonnatrice du comité

Président

Ébauche